

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 26 mars 2010  
(convocation du 15 mars 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Mars Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h50  
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h30  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10h45  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAUZERE à partir de 11h30  
M. FLORIAN Nicolas à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard  
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12h  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 10h15  
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise  
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. TOUZEAU Jean à Mme. FAORO Michèle  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. SIBE Maxime  
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à M. QUERON Robert

Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h46  
M. DELAUX Stéphan à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h55  
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard à partir de 10h45  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15  
M. DUCASSOU Dominique à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. ANZIANI Alain  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 10h50  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. LOTHAIER Pierre à M. BRUGERE Nicolas  
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10h25  
M. MILLET Thierry à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15  
M. MOGA Alain à Mme PARCELIER Muriel à partir de 12h15  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël  
M. RESPAUD Jacques à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 10h10  
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 10h25  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme. DIEZ Martine  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

- |  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Accord local de dématérialisation</b><br/><input type="checkbox"/> <b>des pièces justificatives dématérialisées et des documents budgétaires</b><br/><input type="checkbox"/> <b>pour cinq projets d'investissement importants</b><br/><input type="checkbox"/> <b>Adoption</b><br/><input type="checkbox"/> <b>Autorisation de signature</b><br/><input type="checkbox"/></p> |
|--|

Monsieur ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux et le Trésor Public collaborent depuis plusieurs années en vue d'améliorer sans cesse la qualité de la gestion publique locale.

Dès février 2001, la CUB et le Trésor Public ont signé une charte de partenariat contenant un certain nombre d'attentes et d'objectifs définis conjointement visant à renforcer l'efficacité quotidienne et réciproque de leurs services.

Le 9 mars 2007, la CUB et le Trésor Public, ont signé une nouvelle convention de services comptable et financier pour améliorer encore leur partenariat et se sont engagés à réaliser, au travers de 15 fiches actions, un certain nombre d'actions de progrès avec, notamment, pour objectif de mieux répondre aux attentes et préoccupations de la collectivité.

Cette optimisation de l'efficacité quotidienne passe notamment par la mise en place de la dématérialisation.

Ainsi, le 25 mars 2009, la CUB, le Trésor Public et la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine ont signé une convention de dématérialisation de la paye.

Aujourd'hui, la CUB est en mesure de mettre en place la dématérialisation des pièces de passation des marchés publics et des décomptes intermédiaires de travaux au titre du contrôle comptable et financier pour les marchés de cinq projets d'investissement importants, à savoir :

- **en tranche ferme** l'extension du réseau de Transport Commun en Site Propre – Phase 3 ;
- **en tranche conditionnelle n° 1** la conception et la construction du Pont Bacalan Bastide ;

- **en tranche conditionnelle n°2** la restructuration de l'hôtel communautaire ;
- **en tranche conditionnelle n°3** la mise aux normes de la filière de traitement des eaux de la station d'épuration Louis FARGUE ;
- **en tranche conditionnelle n°4** la construction de la station d'épuration Quai de BRAZZA.

Le présent accord local s'inscrit dans le cadre des principes énoncés dans la Charte nationale partenariale relative à la dématérialisation dans le secteur public local et se réfère au cadre national d'acceptation de la dématérialisation dans le secteur public local.

La Charte nationale partenariale et son cadre national d'acceptation portent sur la dématérialisation des documents échangés entre les trois acteurs de la chaîne comptable et financière que sont l'Ordonnateur, le Comptable et la Chambre Régionale ou Territoriale des Comptes.

Le présent accord local est conclu dans le respect de la convention cadre nationale relative à la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière des collectivités et établissements publics locaux Version 1 du 18 janvier 2010.

La mise en œuvre de cette dématérialisation est subordonnée à un accord conventionnel préalable entre les parties via la signature tripartite d'un accord local entre le Président de la CUB, le Comptable et le Président de la Chambre Régionale des Comptes.

Au travers de la signature de cet accord local, dont un exemplaire du projet est joint en annexe, la CUB et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) ont pour objectif conjoint :

- d'accélérer et de sécuriser la transmission des données,
- de réduire des coûts grâce à la suppression du papier,
- de faciliter l'archivage des documents tout en garantissant leur pérennité,
- de maîtriser les délais globaux de paiement.

Dans ces conditions et après avoir entendu le présent rapport de présentation, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

**VU** la charte nationale partenariale relative à la dématérialisation dans le secteur public local ;

**VU** la convention cadre nationale relative à la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière des collectivités et établissements publics locaux Version 1 du 18 janvier 2010 ;

**VU** le projet d'accord local de dématérialisation des pièces justificatives dématérialisées et des documents budgétaires ;

**VU** l'avis favorable de la DGFIP en date du 8 mars 2010 ;

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

**CONSIDERANT QUE**

La dématérialisation des pièces de passation des marchés publics et des décomptes intermédiaires de travaux s'inscrit dans le cadre des fiches actions de la Convention de Services Comptable et Financier ;

**DECIDE**

**Article 1 :**

D'adopter le projet d'accord local de dématérialisation des pièces justificatives dématérialisées et des documents budgétaires tel qu'il est annexé au présent rapport

**Article 2:**

D'autoriser le Président à signer ce document avec la Direction Générale des Finances Publiques et la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 mars 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 AVRIL 2010

PUBLIÉ LE : 9 AVRIL 2010

M. LUDOVIC FREYGEFOND